

"28 pendant trois heures dans un fourgon de police" : le récit de Tangi Kermarec, journaliste à France 3

franceinfo

Cet article date de plus de deux ans.

Publié le 20/11/2020 10:57

Durée de la vidéo : 8 min.

ITV Kermarec

Article rédigé par



Tangi Kermarec, journaliste à France 3 Île-de-France, revient sur la promesse d'amender l'article 24 de la loi sur la "sécurité globale" et sur la nécessité de la liberté de la presse. Lui qui a été arrêté et mis en garde à vue en marge de la manifestation contre le projet de loi.

"Les projecteurs [sont] braqués sur cette question de la liberté de la presse, la liberté de couvrir les événements, les manifestations et c'est essentiel", expose en plateau Tangi Kermarec, journaliste à France 3. Lui qui a donc été arrêté par la police, mardi 17 novembre au soir, en marge d'une manifestation. "J'étais au travail, je suis rentré chez moi à pied. Je me suis retrouvé sur le boulevard Saint-Germain (Paris) et j'ai vu un déploiement de forces de l'ordre. Je ne savais même pas qu'il y avait un rassemblement, quelles étaient les revendications. Je me suis dit : 'Je vais faire des images, ça peut servir pour les collègues du JT de demain'. Je prends mon téléphone, avec la carte de presse en évidence. Des policiers me voient, me laissent passer (...) et puis j'avance, je remonte le boulevard. Je me rapproche des policiers, je vois six personnes interpellées, je fais juste l'image. Et là se passe juste l'échange [où les policiers reprochent au journaliste de les filmer] et je dis à cet officier : 'Je ne suis pas en train de vous filmer', et là il me répond : 'Si c'est comme ça, [asseyez-vous avec les autres interpellés](#)", raconte Tangi Kermarec.

"Ils ont estimé que je ne m'étais pas dispersé après les appels à sommation, alors que je n'ai rien entendu, et tous les policiers m'avaient laissé aller avant", ajoute-t-il. A-t-il pensé à la nouvelle loi à ce moment-là ? "Je l'ai découvert après, on s'est retrouvé à 28 pendant trois heures dans un fourgon de police pour être déposé dans différents commissariats de la ville, et c'est à la que j'ai demandé aux manifestants le mot d'ordre de la manifestation. Quand je suis arrivé sur les lieux, j'ignorais tout des motivations et du fond", détaille Tangi Kermarec.